

CONTRE VENTS ET MARÉES

DÉVELOPPER ET CONVAINCRE PAR L'ACTION

Inquiétude et perplexité habitent bon nombre de promoteurs de l'économie sociale en ces temps politiques incertains. Malgré les avancées de l'économie sociale depuis sept ans, plusieurs éléments considérés comme des acquis sont remis en question, qu'il s'agisse du modèle de services offerts à la petite enfance, de l'intégration des partenaires de la société civile dans les instances de développement local ou des mesures de soutien dédiées à l'entrepreneuriat collectif.

Mais la morosité et le découragement ne seront d'aucune utilité pour faire face à ces périls. Depuis plus d'un siècle, les promoteurs de l'économie sociale ont traversé bien d'autres crises. Et l'histoire nous a enseigné que la meilleure façon de consolider nos acquis est de poursuivre le développement de nos projets et d'illustrer, dans l'action, la contribution importante de l'économie sociale dans le développement socio-économique du Québec.

Il faut convaincre ceux qui en doutent encore que l'économie sociale est une condition essentielle d'un développement plus harmonieux et durable et d'un modèle socio-économique plus inclusif et solidaire. Des milliers d'hommes et de femmes s'activent à revitaliser leur village ou leur quartier frappé par les règles du marché et de la mondialisation. Ils et elles expérimentent de nouvelles façons de planifier et de gérer collectivement le développement de leur milieu. Ils et elles démocratisent l'organisation du travail. Ils et elles innovent par leur quête de solutions concrètes. Ainsi, ces hommes et ces femmes ajoutent des valeurs et donnent un sens altruiste à l'activité économique.

RENDEZ-VOUS LE 28 NOVEMBRE

Pour convaincre, il faut agir ensemble, sur des bases communes. Le 28 novembre, les hommes et les femmes qui font collectivement l'économie sociale se donnent rendez-vous pour faire le point sur la conjoncture et pour s'entendre sur les stratégies de développement et les politiques publiques dont les différentes composantes de l'économie sociale ont besoin pour livrer tout leur potentiel. Un rendez-vous pour renforcer tous les liens entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux et réaffirmer l'importance que les gens sur le terrain aient le contrôle sur les instruments de développement de leur milieu.

Info: ecosoci@chantier.qc.ca
Formulaire d'inscription: www.chantier.qc.ca



Photo : Tshi



Photo : Tshi

Les entreprises d'aide domestique ainsi que les coopératives d'habitation font partie des différents secteurs représentés dans les outils qui serviront à la promotion de l'économie sociale. Cette vaste campagne révélera la diversité et les valeurs des gens qui animent le mouvement de l'économie sociale au Québec. Elle sera lancée officiellement dans le cadre du Rendez-vous national des acteurs de l'économie sociale, le 28 novembre prochain.

**Le ministère du Développement économique et régional,
partenaire des entreprises d'économie sociale**

DES OUTILS ET DES SERVICES À VOTRE PORTÉE
Pour plus d'information, consultez notre site Internet à :
www.mder.gouv.qc.ca/cooperatives

Développement
économique
et régional

Québec



DES ÉLÉMENTS POUR UN NOUVEAU PLAN DE

Trop souvent encore, les promoteurs de l'économie sociale ont de bonnes idées mais pas les ressources ni le support adéquat pour les développer. Des camps de vacances souhaiteraient adapter leurs installations pour accueillir une nouvelle clientèle de personnes âgées durant les périodes où les enfants n'y sont pas; mais ils ne possèdent pas les capitaux pour rénover leurs infrastructures. Des ressourceries pourraient récupérer et recycler encore plus de matières résiduelles; mais les politiques environnementales, non-contraignantes, encouragent plutôt l'expansion des sites d'enfouissement de déchets.

Les mêmes problématiques sont à l'œuvre dans une foule d'autres secteurs : habitation communautaire, aide domestique, médias communautaires, démocratisation de la culture et support aux arts émergents, intégration en emploi des populations marginalisées, services aux familles, transport collectif, mise en marché et réseau de commerce solidaire, recherches et innovations sociales, développement économique communautaire, crédit communautaire, etc.

Le moment est donc venu de relancer un nouveau plan de développement des entreprises d'économie sociale dont voici les principaux jalons, composés de politiques sectorielles et d'outils plus génériques.

Capitalisation

Les entreprises d'économie sociale sont en phase de développement dans plusieurs secteurs tels le **loisir** et le **tourisme social**, les **Ressourceries** et les **médias communautaires** pour n'en citer que quelques uns. Les produits de financement actuellement disponibles, à l'exception des subventions et des parts cotisées par les membres de coopératives dans le cadre du *Régime d'investissement coopératif*, sont essentiellement des prêts dont le remboursement (capital et intérêt) est prévu à des échéances contenues entre trois et dix ans. Ces produits sont essentiels pour le développement des entreprises mais nous devons constater que les entreprises d'économie sociale n'ont pratiquement aucun produit financier leur permettant de pérenniser le capital comme en possèdent les entreprises privées qui peuvent se capitaliser à la bourse.

Il faut donc créer un nouveau produit permettant d'ajouter aux prêts actuellement disponibles, un



Photo : Benoît Aquin

Les ressourceries, au service du développement de nos communautés, transforment toutes sortes de matières résiduelles en produits divers et... en emplois durables.

titre de capitalisation permettant d'injecter dans des entreprises d'économie sociale le capital permanent nécessaire à leur développement à un coût abordable. Le capital pourrait être, au besoin, racheté sur un marché secondaire adapté.

Pour ce faire, le gouvernement du Canada devrait, de concert avec le gouvernement du Québec, fournir le capital de démarrage nécessaire et faciliter le développement de mécanismes encourageant l'investissement dans les entreprises d'économie sociale.

Ressourceries

L'économie sociale est un des principaux moteurs du virage de l'industrie de la gestion des matières résiduelles vers la réduction, le recyclage, la récupération et le réemploi; une approche qui permet de découpler la création d'emplois dans ce secteur.

Soixante-cinq entreprises d'économie sociale (comptant actuellement 825 emplois dans toutes les régions du Québec) détournent de l'enfouissement des centaines de milliers de tonnes de matières résiduelles. Elles sont actives dans de multiples filières dont la collecte sélective, la récupération de papier et cartons, la récupération et le traitement des huiles, peintures et solvants, les meubles et électroménagers, les appareils électriques et électroniques, les matéri-

aux de construction et la récupération des textiles. Mais il manque d'argent pour financer l'ensemble des services.

Il faut maintenant que le gouvernement du Québec accélère le virage de l'industrie vers la récupération par la mise en place de règlements précisant les mécanismes de financement de la récupération des matières et qu'il impose une taxe à l'enfouissement afin de financer l'ensemble des services, incluant le financement des groupes environnementaux et la reconduction du programme de financement des entreprises d'économie sociale et de leur réseautage.

Aide domestique

Il y a dix ans, les services d'aide domestique en support aux personnes âgées étaient offerts de manière complètement chaotique au Québec par des travailleurs exploités sur des programmes



DÉVELOPPEMENT

Extra, un système boiteux qui garantissait de piètres qualité de services aux personnes âgées.

Depuis 1997, 103 entreprises d'économie sociale en aide domestique ont été créées, couvrant tout le territoire du Québec en complémentarité avec les services de maintien à domicile dispensés par les CLSC. Elles emploient plus de 6000 personnes et offrent annuellement plus de 5 millions d'heures de services.

Dès le départ, l'État a reconnu qu'il devait assumer une partie du coût de ces services, comme pour les places à 5\$ en CPE. Le *Programme d'exonération financière des services d'aide domestique* (PEFSAD) permet ainsi aux clients de ces entreprises de bénéficier d'une réduction variant de 4\$ à 10\$ par heure pour des services dont le coût est établi depuis 1997 à 14\$/heure.

Les entreprises d'économie sociale en aide domestique ont relevé le défi de la qualité, de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois. Aujourd'hui, elles veulent faire reconnaître à sa juste valeur le travail de ses employés-es.



Photo : Benoît Aquin

L'heure est venue de consolider et d'étendre le projet-pilote de Centres de ressources en périnatalité. Un secteur impliquant famille, travailleuses et communauté.

L'État devrait accepter d'indexer le PEFSAD afin de permettre l'amélioration de leurs conditions de travail et renégocier les paramètres du programme afin de tenir compte de l'ensemble des coûts administratifs liés à ces services.

Logements sociaux

Le Québec compte actuellement plus de 53 000 logements communautaires, propriété d'organismes d'économie sociale, destinés principalement aux ménages à faibles et modestes revenus. Les coopératives d'habitation ont développé jusqu'à maintenant 23 000 logements et les osbl en habitation en comptent plus de 30 000. Ils s'additionnent aux 65 000 autres en HLM, pour un total de plus de 118 000 logements sociaux.

Malheureusement il y a toujours pénurie de logements abordables et 445 000 ménages mallogés du Québec doivent utiliser plus de 30 % de leurs revenus de ménage pour se loger. Nous avons actuellement la capacité et l'expertise pour réaliser annuellement plus de 8 000 nouveaux logements sociaux au Québec. Il faut que les gouvernements à Québec et à Ottawa poursuivent leurs investissements dans ce domaine.



Photo : RCPEM

1000 CPE, 7000 parents sur les conseils d'administration et une main-d'œuvre qui dépasse 40 000 personnes. Pour des services de qualité et des enfants épanouis.



Photo : Michael Hogan

Au Resto-Plateau, une entreprise d'insertion, on fait de l'insertion sociale et professionnelle en véritable situation de travail.

TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT



Travailler dans une entreprise d'économie sociale, osbl ou coopérative, signifie de facto «s'impliquer», croire en un projet collectif. S'impliquer pour l'environnement, pour des services de qualité à la petite enfance, pour une vie de quartier ou de village dynamique, pour sa communauté. Les défis organisationnels de formation politique à la vie démocratique et aux valeurs de l'économie sociale sont de taille. Dans tous les secteurs, des besoins de formation destinés aux gestionnaires et aux administrateurs bénévoles sur les conseils d'administration ont été identifiés. Quant à l'ensemble de la main-d'œuvre en économie sociale, il est maintenant

établi que la formation professionnelle conduit à la reconnaissance de la juste valeur du travail et à la stabilité en emploi.

Pour y parvenir sans perdre son âme, l'économie sociale a besoin de formation adaptée. Les acteurs du secteur se sont engagés à intégrer dans chacun des programmes de formation en institutions scolaires et universitaires des modules dédiés à l'économie sociale comprenant des heures de formation spécifiques enseignant la valeur ajoutée de l'économie sociale par rapport à l'économie de marché et la gestion démocratique.

LE PARTAGE DES POUVOIRS L'ANCRAGE AU NIVEAU LOCAL

Pourquoi le taux de survie après cinq ans d'une entreprise de propriété collective est-il deux fois plus élevé¹ que celui d'une entreprise de l'économie libérale? Pour bien des raisons : pertinence du projet dans son milieu, réseau diversifié d'appuis dans la communauté, accompagnement des promoteurs, etc. On retrouve derrière toutes ces raisons un trait commun : l'ancrage territorial des entreprises de l'économie sociale dans la réalité et les besoins de leur milieu, réelle condition de succès des projets collectifs.

Pour répondre aux besoins ou aux problèmes de nos communautés, c'est localement qu'on rêve à ces projets. C'est en « gang » qu'on les prépare et qu'on les fait vivre. Voilà pourquoi il s'est avéré si précieux au cours des dernières années de pouvoir compter sur des fonds locaux de développement dédiés exclusivement aux entreprises de l'économie sociale et des instances régionales de planification et de concertation auxquels les partenaires de la société civile sont associés de plein droit.

Alors que sont annoncés d'importants changements dans les instances CRD et CLD, il importe de rappeler les conditions qui devront se retrouver au cœur des nouvelles formes de gouvernance qui verront le jour. Les citoyens et les citoyennes connaissent bien les besoins de leur

communauté, son potentiel comme ses défis. Ils s'investissent dans une multitude de projets. Et ils veulent participer aux décisions qui concernent le développement de leur communauté. Pas juste une fois aux quatre ans mais régulièrement, à travers des instances qui réunissent les élus municipaux et les acteurs sociaux et économiques du milieu. En participant à orienter ce développement. Non pas à la place des élus-es, mais en assumant pleinement le rôle qu'ils occupent, celui de d'acteur du développement; notamment, pour les milieux de l'économie sociale, en relevant le défi d'intégrer développement économique et développement social.

Comment ont pu se créer les 980 CPE et leurs 150 000 places? Par qui sont gérés ces camps de vacances? Qui animent les festivals et centres culturels? Comment sont produits ces médias communautaires? Qui a constitué ce réseau de services d'aide domestique couvrant tout le Québec? D'où viennent les dynamiques de revitalisation économique communautaire? Qui développe chaque année ces milliers de nouvelles unités de logement communautaire? Qui a inventé ce modèle de ressourceries qui contribue à la sauvegarde de notre environnement? Comment toutes ces entreprises en difficulté ont-elles été transformées en coopératives? Qui a initié la Cité des arts du Cirque en y faisant



Photo : Tshi

En région, les médias communautaires offrent souvent un plus juste reflet de la vie des résidents de ces collectivités.

se marier développement durable, culture et économie sociale? Dans tous les cas, ce sont des hommes et des femmes qui ont choisi de se regrouper pour trouver des solutions au mieux-être de leur collectivité.

Des gens qui méritent pleinement de participer au contrôle des leviers locaux de développement de leur milieu.

¹ Selon une étude réalisée en 1999 par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, le taux de survie des coopératives est de 64% après cinq ans comparativement à 36% pour les entreprises privées.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des organisations suivantes :



Le **Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le **Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat. Le CSMO-ÉSAC est financé par Emploi-Québec.



Le **Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

On peut contacter ces organismes aux numéros de téléphone suivants :

Chantier :(514) 899-9916 ou 1-888-251-3255
CSMO-ÉSAC :(514) 259-7714
RISQ :(514) 866-2355
Fonds de financement
coopératif et Filaction :(418) 522 3334

Production de ce cahier :

Carine Guidicelli, Mélanie Jolin,
Joël Lebossé, Jean Robitaille

Graphisme : Composition Fleur de Lysée



Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires du Québec, est un Fonds de capital de risque à but non lucratif créé à l'initiative de Fondation-CSN. Il a le mandat de capitaliser les entreprises de l'économie sociale, Coopératives et OBNL



Le **Fonds de financement coopératif** est le fruit d'une association entre Fondation, le RISQ et le Filaction. C'est un fonds de capital de risque qui investit exclusivement dans des entreprises collectives coopératives et OBNL.